

BULLETIN MUNICIPAL



2008

2009

2010

2011

2012

2013

2014

L'Avenir n'est jamais que du présent à
mettre en ordre, tu n'as pas à le prévoir,
mais à le permettre.

A. De St Exupéry

LA CHAPELLE AUBAREIL

Bulletin Municipal 2011

Le Maire, les membres du Conseil Municipal,
le personnel communal vous souhaitent
d'agréables fêtes de fin d'année, vous
adressent leurs meilleurs vœux pour 2012 et
vous convient à la cérémonie de présentation
des vœux le

SAMEDI 7 JANVIER 2012

à la Salle Polyvalente à 16h

Sommaire

Le Mot du maire

Sur les bancs de notre école

Extraits comptes-rendus réunions du Conseil Municipal 2011

Le Point lecture 2011/2012

Saison 2012 « Amicale laïque »

Démarches administratives. Informations diverses

ANNEXES :

Site Internet « la Chapelle aubareil »

Info ligue contre le cancer Comité de Dordogne

Rapport qualité de l'eau : Molière et Les Mazaux

LE MOT DU MAIRE

112 ans Pourquoi 112 ans ? Quelle idée bizarre de commencer mon propos par ce décompte des ans ? Voyons il y a 112 ans ? Ah ! Oui ! Nous changions de siècle ! 1^{er} janvier 1900, le 20^{ème} siècle naissait avec ses espérances ! On connaît la suite : deux guerres mondiales, des guerres coloniales, des millions de morts, la jeunesse de notre pays.

Mais aussi du positif, heureusement : des progrès techniques, des avancées sociales, le niveau de vie qui augmente, la population de la France qui a presque doublé et je ne parle pas de celle du monde qui a explosé.

Celle de notre commune qui était d'un peu plus de 900 habitants a décré, saignée par les guerres puis l'exode rural pour atteindre 280 en 1970 avant de remonter ces dernières années à 482.

En lisant cette introduction vous devez vous demander pourquoi il nous raconte tout ça ? Et bien je vais vous répondre: c'est cette année là, en 1900, que fut construit ce magnifique bâtiment qui abrite notre mairie et notre école. C'était la concrétisation sur le territoire des lois votées quelques années avant, sous l'impulsion de Jules Ferry, instituant l'école obligatoire, gratuite et laïque, l'égalité pour tous, l'école de la République, tout un programme et beaucoup de symboles. Mais avez-vous remarqué qu'ils apparaissent même dans son architecture : la mairie dans sa partie centrale, encadrée par les deux classes qui constituent l'école. En clair l'enseignement conduit à la citoyenneté. Belle formule dont nos dirigeants feraient bien de s'inspirer, avant par exemple de fermer des écoles.

Et bien, figurez-vous, cette année, votre conseil municipal a décidé de déplacer cette mairie. Oh ! Pas les murs, qui, s'ils pouvaient parler en ont entendu des palabres, quelques polémiques, des débats passionnés quelques fois passionnants. Et c'est le bâtiment, propriété de la commune, qui après avoir été le presbytère puis la salle des fêtes, va l'accueillir début 2012. Oui, car dans le local actuel nous étions un peu à l'étroit, pas possible par exemple d'y organiser un bureau de vote ou une cérémonie de mariage. Et puis cela va nous permettre d'utiliser cet espace, pour l'école, dont l'une des classes ne peut accueillir plus de 19 élèves. La garderie périscolaire, qui est à l'étage descendrait dans cette salle.

Alors voilà, on réorganise, mais on ne déplace pas 112 ans de souvenirs liés à la vie municipale sans un brin de nostalgie, surtout pour les plus anciens d'entre nous.

Quant aux symboles, nous y sommes plus que jamais attachés. Le maillage territorial de la France, avec sa multitude de petites communes, est le terreau de la culture citoyenne. Le remettre en cause trop profondément, trop brutalement, au nom de je ne sais de quels équilibres financiers ou de quelle rationalité, n'est pas dans l'esprit de ceux, qui en 1900, ont construit notre mairie et notre école, avec pour seul objectif de permettre à tous d'accéder au savoir qui rend l'homme-citoyen, libre. Leur philosophie, avouons-le, était bien plus noble que celle qui prévaut aujourd'hui : la culture des dividendes, pour objectif principal, qui aliène l'homme à l'argent et conduit au mépris de l'être humain.

Sur les bancs de notre école...

L'école élémentaire de La Chapelle Aubareil fait partie du regroupement pédagogique intercommunal (RPI) avec l'école primaire de Thonac et les communes de Sergeac et Valojoux.

Une nouvelle enseignante a pris ses fonctions en septembre : Mlle Pesenti a la charge des CE2-CM1 ; M. Ferret assure toujours la direction et a les CM1-CM2.

Depuis le mois de février, une classe de chaque école a été équipée d'un tableau blanc interactif et l'école de La Chapelle Aubareil de 9 ordinateurs portables, dans le cadre du projet de « l'école numérique rurale ».

Côté effectifs, il y a cette année 78 élèves sur les 2 écoles :

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
4	10	4	10	4	11	8	15	12	78

Projets passés et à venir

Aux cours traditionnels de français, mathématiques, sciences, histoire-géographie, anglais, etc.... s'ajoutent de nombreux projets régulièrement menés par les enseignants de l'école, avec l'aide et le soutien de parents d'élèves et des élus des communes. Non seulement, ils servent de support aux apprentissages mais sont également une source d'ouverture à un monde culturel et sportif et de motivation pour tous les enfants.

L'an dernier, les temps forts de l'année scolaire ont été marqués par des rencontres sportives, la visite du PIP des Eyzies et de la grotte de Fond de Gaume, la découverte et l'apprentissage d'activités de cirque avec une représentation devant d'autres classes et lors de la traditionnelle fête des écoles en fin d'année scolaire, la participation au salon du livre jeunesse de Sarlat et assister à des spectacles (Lébéro, cirque..)

Cette année scolaire s'annonce toute aussi riche.

En septembre, les élèves ont participé à la journée du sport à Montignac où ils ont découvert de nouvelles pratiques (volley-ball, ski sur herbe, hip-hop, escrime...) et se sont confirmés dans des disciplines plus connues (pétanque, football, rugby).

Grâce à un intervenant du Conseil général, les élèves ont bénéficié d'une dizaine de séances de course d'orientation.

Le mois d'octobre a été marqué par la semaine du goût sur le thème « 4 régions à l'honneur et arts de la table ». Les élèves ont passé la semaine à découvrir des plats et coutumes de 4 régions (Bretagne, Alsace-Lorraine, Provence et Antilles). L'occasion pour nous de remercier toutes les personnes (Jacques, Corinne, Mélanie, Guillaume, Joëlle, Nadine, les parents qui sont venus, Emilie, Sophie, Maryse...) qui ont permis au bon déroulement de cette semaine qui s'est terminée par un repas gastronomique à la salle polyvalente.

Le 18 novembre, les élèves ont assisté au spectacle de Jérôme Matin, « L'insticonteur », dans le cadre des contes du Lébéro.

En décembre, la solidarité a été à l'honneur en participant activement au Téléthon : les élèves ont récupéré durant plusieurs semaines des bouteilles et bidons en plastique qui ont été récoltés par le SICTOM du Périgord noir, lequel fera un don à l'AFM.

L'année scolaire va se poursuivre avec notamment des séances de judo, un projet sur la photo qui fait suite à la visite de l'exposition « Mise à jour » du FDAC à La Chapelle Aubareil en septembre, les participations au prix littéraire « Les Incorruptibles » puis au salon du livre jeunesse de Sarlat sur le thème de la poésie et probablement une classe de découvertes pour les 2 classes en fin d'année scolaire.

Les élèves et les enseignants de l'école vous souhaitent
de joyeuses fêtes et une bonne année 2012 !

**LE POINT LECTURE
LA CHAPELLE AUBAREIL
2011**

BILAN DES LECTEURS

- ❖ 39 cartes de lecteur (la carte départementale est pour une famille)
- ❖ 118 lecteurs (enfants + adultes)
- ❖ 1950 livres sortis dans l'année

-Accueil des classes de l'école de la Chapelle Aubareil et intervention dans les classes pour l'école de Thonac.

EXPOSITION et ANIMATIONS

MARS : Exposition MANGAS concours de dessins « mangas » tout public

Avril : -Exposition « mandalas » de Michèle Hussenot stage « création mandalas » tout public

Mai : -Exposition photos du Portugal Marie Agnès François

-Goûter conte : tapis conte crée et mis en scène par Joëlle Lebreton et les enfants de l'atelier du mercredi après-midi

Juin : -Exposition « effet mer » de véronique Inard

Juillet : -Exposition des bronzes de Aline Gibertie

Octobre : -Semaine du goût : atelier pour les enfants des écoles sur les arts de la table

-Stage dans le cadre du mois du Lébérois « créer et raconter avec un tapis conte »

Décembre : -Goûter contes de Noël le 21 décembre pour les enfants

Carte départementale de lecteurs 7€ /an /famille. Cette carte est valable dans toutes les bibliothèques du département (Sarlat; Montignac....)

Le point lecture offre un très grand choix : romans; documentaires ; albums ; B.D ; d.v.d ; c.d

Mais vous avez aussi la possibilité de choisir dans le catalogue de la B.D.P (bibliothèque départementale de prêt) www.bdp.dordogne pour des demandes plus précises, ou directement à la bibliothèque qui vous commandera vos documents.

Le renouvellement des documents prêtés par la bibliothèque départementale de prêt se fait 3 fois par an.
Connexion Internet et salle d'exposition

2012

Le point lecture est en cours d'informatisation. En effet après l'accord du conseil municipal et de la demande de subvention du conseil général via la B.D.P, le point lecture s'équipe d'un petit logiciel pour une meilleure gestion de la banque de prêt.

Avril : -Préhistoire : Exposition prêtée par la B.D.P pour les enfants de l'école

Mai : -Exposition peintures « Framboise »

Juin -Exposition photos V.R.K.C Jean Denis Robert

Juillet : -Exposition « 1K artiste peintre » peinture de I Kazou

Septembre : -Exposition : sculpture de Cathy Laroche

Octobre : -Exposition : «voyage autour du goût » prêtée par la B.D.P dans le cadre de la semaine du goût

Mélanie vous accueille le mercredi de 11h30 à 12h30 et de 16h00 à 17h30

Le jeudi de 16h00 à 18h30 le vendredi de 16h00 à 18h00 et le samedi de 17h00 à 18h00

Tel 05 53 50 98 93

Courriel : lachapelleaubareil@orange.fr

Amicale Laïque
Les Diables Rouges
La Chapelle Aubareil



Saison 2012

**COTISATION 2011/2012 à
l'Amicale Laïque :**
15,00 €

Gymnastique :
tous les lundis soir, 50,00€ l'année
cotisation amicale laïque comprise
(donne accès au cours de danse)

Danse :
tous les mardis soir, 25,00€ l'année
cotisation amicale laïque comprise
(ne donne pas accès au cours de
gymnastique)

Jeux de Cartes :
tous les jeudis soir, 15,00€ l'année
cotisation amicale laïque comprise
(ne donne pas accès au cours de
gymnastique, ni de danse)

4,5,6 Mai 2012
Festival les tr'acteurs...
En cette année 2012, le festival de théâtre amateur
itinérant posera ses valises dans notre village. 3
jours d'animations viendront égayer ce début de
printemps.

Samedi 23 juin 2012 en soirée
Feux de la Saint-Jean
Comme l'année dernière nous partagerons
ensemble notre pique-nique autour des
barbecues et de la convivialité.

Samedi 19
Dimanche 20 Mai 2012
Fête Votive

Vendredi 13 Juillet 2012 en soirée
**Repas just normal
de la «Chapelle's Party !»**
Pour cette 3^e Edition de notre repas villageois ce sera
cette fois un repas plus classique. Les bonnes
volontés et les bonnes idées sont les bienvenues !

Dimanche 16 Septembre 2012
Foire de la Chapelle

Vendredi 14 Décembre 2012
Noël des enfants

Vous pouvez nous contacter pour toutes vos demandes de renseignements, pour de plus amples précisions, pour un détail, pour une idée.... pour venir grossir nos rangs...

Contact : Damien Portier

amicalelachapelle@studiop4.fr

06 85 13 91 15 - 09 64 26 50 35

Site internet du village (www.la-chapelle-aubareil.fr) rubrique «vie communale» puis «associations»

N'HÉSITEZ PAS !...



Amicale Laïque Les Diables Rouges - Mairie - Le Bourg - 24290 La Chapelle Aubareil

Ecrivez nous : amicalelachapelle@studiop4.fr

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Recensement militaire :

Tous les jeunes hommes et jeunes filles atteignant l'âge de 16 ans **doivent obligatoirement se faire recenser dans les trois mois qui suivent la date d'anniversaire de leurs 16 ans à la mairie de leur domicile.**

L'oubli de cette formalité peut avoir des conséquences gênantes : impossibilité de passer des examens ou le permis de conduire.

Carte d'identité :

Pour faire une demande de carte d'identité le demandeur doit :

- se présenter à la Mairie du lieu de son domicile, formalité gratuite.
- remplir un formulaire (taille du demandeur à préciser et empreinte de l'index gauche exigée)

Pièces à fournir :

- L'ancienne carte d'identité (si renouvellement)
- 2 photos d'identité récentes (moins de 6 mois) identiques selon les caractéristiques suivantes :
 - Pour les mineurs, extrait d'acte de naissance et livret de famille des parents, justificatif de domicile des parents, empreinte obligatoire à partir de 12 ans.
 - Pour les personnes majeures hébergées, si impossibilité de fournir un justificatif de domicile au nom du demandeur, produire : -une attestation sur l'honneur de l'hébergeant en précisant que le demandeur réside chez lui depuis plus de trois mois
- un justificatif de domicile de l'hébergeant avec la copie de sa carte d'identité.

La carte d'identité est valable 10 ans

Délai d'obtention : 3 semaines.

Passeport :

Pour toute demande de passeport il convient désormais de s'adresser aux mairies habilitées à le faire. Dans notre secteur, les mairies les plus proches sont Montignac ou Sarlat la Canéda.

Le recueil des données pour l'établissement des passeports ainsi que leurs remises s'effectuent uniquement sur rendez-vous en Mairie de Montignac au 05.53.51.72.00, le mercredi toute la journée, le jeudi après-midi et le samedi matin tous les 1ers samedis du mois.

La durée de validité des passeports est de 10 ans pour une personne majeure et de 5 ans pour une personne mineure.

INFORMATIONS DIVERSES

RAPPELS

Suppression :

- Des fiches individuelles ou familiales d'Etat Civil, remplacées par la copie du livret de famille ou carte d'identité,
- Les certificats de domicile ne sont plus délivrés. Il convient de justifier de son domicile à partir de copie des documents tels : attestation carte vitale, factures d'électricité ou de téléphone, quittance de loyer ...etc

Inscriptions sur les listes électorales

L'inscription sur la liste électorale résulte d'une démarche volontaire.

Il convient de se présenter à la mairie jusqu'au 31 Décembre 2011 (permanence de 9 h à 12h) pour demander son inscription, muni de sa carte d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile.

Les ressortissants des pays de la communauté européenne peuvent également demander leur inscription pour participer d'une part au scrutin des élections des députés européens et d'autre part au scrutin des élections municipales.

Inscription d'office des jeunes gens :

Dans le cadre de la révision des listes électorales actuellement en cours, les inscriptions d'office sont limitées aux jeunes gens qui atteindront l'âge électoral (18 ans) au plus tard le 28 février 2012.

Calendrier des Elections en 2012 :

Election présidentielle : 1^{er} tour de scrutin le dimanche 22 avril 2012, 2^{ème} tour de scrutin le dimanche 6 mai 2012

Elections législatives : 1^{er} tout de scrutin le dimanche 10 juin 2012, 2^{ème} tour de scrutin le dimanche 17 juin 2012

Déclaration des chambres d'hôtes à faire en mairie avant le 31 décembre 2011

La loi du 14 avril 2006 (articles L.324.3 à L .324-5 du code du tourisme) et son décret d'application du 3 août 2007 les articles D324-13 à D 324-15 du code du tourisme) ont défini un cadre juridique pour l'exploitation des chambres d'hôtes.

Les formulaires sont à votre disposition en mairie.

Service portage repas à domicile

La commune de la Chapelle Aubareil adhère au service de portage de repas à domicile assuré par le Centre Intercommunal d'Action Sociale de Montignac (CIAS).

Si vous souhaitez bénéficier de ce service et pour tout renseignement veuillez contacter le CIAS de Montignac
Tel : 05.53.51.99.04

Collecte et tri des ordures ménagères :

Rappel auprès des usagers de l'importance de bien trier les ordures ménagères et d'utiliser à cet effet les sacs qui sont à votre disposition en mairie et qui seront distribués par le SICTOM, place Gervais Juille dans le bourg
le Jeudi 3 mai 2012 de 8h30 à 17h

ETAT CIVIL 2011

Nos joies, ont vu le jour :

LABORDE Tiago Jean Eric, « la Selve »

Félicitations aux parents et bienvenue à cet enfant.

Nos peines, nous ont quittés :

ROSTAND Patrice, « le Bourg »

SARDAN René, « le Bareil »

JOUAN Jean-Jacques, « la Fage »

Nous renouvelons nos sincères condoléances aux familles.

Mariages :

COUDRIN Christophe et DENIS Jennifer Valérie Brunella

CLEUET Philippe Pascal Guy et DORCHIN Sabine

MOUZON Yves et BOURNISSOU Emmanuelle

Meilleurs vœux de bonheur

MAIRIE

Les services techniques sont assurés par Franck DEVIEL et Jacques BOISSARIE.

L'entretien des locaux communaux est assuré par Nicole WAECHTER.

L'accueil au point lecture est assuré par Mélanie MANDAGOUT

L'accueil du public à la mairie est assuré par Béatrice GALINAT-LOURD et Christelle CHAVAROCHE
les lundis, mardis, vendredis de 9 h à 12h et les Mercredis de 14h à 17h.

Bien vouloir respecter les heures d'ouverture pour le bon fonctionnement du service.
Monsieur le Maire reçoit les lundis et Jeudis matins, de préférence sur rendez vous.

PERMANENCES MAIRIE EN FIN D'ANNEE

Pour la période
du 19.12.2011 au 31.12.2011

Les heures de permanence seront :

LUNDI 19 Décembre de 9h à 12 h
MERCREDI 21 Décembre de 9 h à 12h
LUNDI 26 Décembre de 9h à 12h
SAMEDI 31 Décembre de 9h à 12h

Tel Mairie : 05.53.50.72.11
Fax : 05.53.50.79.63
Mail : mairie.chap@wanadoo.fr

Vos remarques, observations ou suggestions sont toujours les bienvenues afin de parfaire le contenu de ce bulletin, dans la perspective constante de répondre à votre attente d'informations sur la gestion communale.

La

CHAPELLE AUBAREIL

Vous voulez connaître :

les nouvelles de votre village ?

les événements de votre village ?



Rendez-vous sur :

www.la-chapelle-aubareil.fr

Vous y trouverez
toutes les informations
concernant le village.

**REJOIGNEZ
L'EQUIPE
DE FRANCE
CONTRE
LE CANCER**

ON EST PLUS FORTS ENSEMBLE !



CONTRE
LE CANCER

LA LIQUE

COMITÉ DE LA
DORDOGNE

**DEVENEZ ACTEUR
DE LA LUTTE CONTRE LE CANCER.**

L'OPERATION TULIPES

**recherche des bénévoles,
vous n'avez que quelques heures
à nous consacrer,
n'hésitez pas à nous contacter**

Tél : 05 53 09 54 45

QUALITE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

BILAN 2010



CONTROLE SANITAIRE

Sous l'autorité du préfet et par délégation, le contrôle de la qualité de l'eau est assuré par le Pôle Santé Environnementale de l'ARS-DT24. En 2010, 4 prélèvements ont été réalisés sur le réseau de cette collectivité.

En cas de dépassement des limites et des références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, une enquête est immédiatement effectuée en liaison avec l'exploitant.

INFORMATIONS - CONSEILS SANITAIRES



Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la consommer. Pour ne pas la gaspiller, l'utiliser de préférence pour d'autres usages (chasse d'eau, lavage, arrosage...)



Pour la boisson et la préparation des repas, préférer l'eau froide à l'eau chaude sanitaire. Une température élevée favorise la migration des métaux et le développement de bactéries dans l'eau.



Les traitements complémentaires sur les réseaux intérieurs d'eau froide (adoucisseurs, purificateurs, ...) sont sans intérêt pour la santé, voire dangereux, car mal réglés ils peuvent accélérer la dissolution des métaux des conduites, ou mal entretenus devenir des foyers de développement microbien. Ces traitements sont à réserver aux eaux chaudes sanitaires.



Afin de réduire les risques de développement des bactéries et en particulier des légionelles, il est recommandé de :

*maintenir la température de production d'eau chaude à 55°C minimum et à 50°C au point d'usage (douche ...) pour éviter tout risque de brûlure.

*vidanger, détartrer régulièrement les ballons d'eau chaude,

*nettoyer, détartrer les pommes et flexibles de douches, filtres de robinet (à remplacer si l'état d'usure le nécessite).



Toute possibilité de communication entre l'eau d'un puits ou d'un forage privé et l'eau d'adduction publique est interdite (ni vanne, ni clapet).



A faible concentration, les fluorures jouent un rôle dans la prévention des caries dentaires. La consommation de sel fluoré n'est conseillée que pour des teneurs inférieures à 0,5 mg/l. Au-dessus de cette valeur, elle est à proscrire.

Commune de : LA CHAPELLE AUBAREIL

Réseau de LA CHAPELLE MOLIERES

L'eau distribuée sur ce réseau provient du (des) captage(s) : source de Molières
 L'eau subit un traitement de désinfection au chlore, avant distribution
 Ce réseau de distribution est exploité par : MAIRIE DE LA CHAPELLE AUBAREIL

Qualité bactériologique

La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination

Nbre d'analyses	% analyses conformes
4	100

Qualité Physico-chimique

Nbre d'analyses	% analyses conformes
4	100

	Température *	PH*	Conductivité A 25°C*	Calcium *	Magnésium *	Chlorures *	Sulfates *
Valeur moyenne	12,45	7,37	651,67			13	10
Norme et unité	25°C	6,5 < pH < 9	180 < cdt < 1000 µs/cm	mg/l	mg/l	250 mg/l	250 mg/l

	Dureté (TH) *	Fluor	Fer total **	Aluminium total	Turbidité **	Chlore résiduel
Valeur moyenne	33,2				0	0,27
Norme et unité	°F	1,5 mg/l	200 µg/l	200 µg/l	2 nfu	mg/l

	Nitrates
Valeur moyenne	28,33
Norme et unité	50 mg/l

	Phytosanitaires
Valeur maximale	Résultats inférieurs au seuil de détection
Norme et unité	<0.1 µg/l par substance <0.03 µg/l pour aldrine, dieldrine, heptachlore...

CONCLUSION SANITAIRE

L'eau distribuée en 2010 sur cette collectivité a été conforme aux limites réglementaires de qualité des eaux destinées à la consommation humaine pour l'ensemble des paramètres mesurés.

24068202

Ce document ne peut prendre en compte les situations particulières et les impondérables pouvant survenir :

N'hésitez pas à prendre contact avec l'exploitant du réseau, la collectivité, l'ARS pour signaler toute anomalie affectant la qualité du service.

Pour avoir une information réactualisée (derniers résultats sur votre commune), consultez les sites www.sante-sports.gouv.fr; ou www.ars.aquitaine.sante.fr

QUALITE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

BILAN 2010



CONTROLE SANITAIRE

Sous l'autorité du préfet et par délégation, le contrôle de la qualité de l'eau est assuré par le Pôle Santé Environnementale de l'ARS-DT24. En 2010, 6 prélèvements ont été réalisés sur le réseau de cette collectivité. En cas de dépassement des limites et des références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, une enquête est immédiatement effectuée en liaison avec l'exploitant.

INFORMATIONS - CONSEILS SANITAIRES



Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la consommer. Pour ne pas la gaspiller, l'utiliser de préférence pour d'autres usages (chasse d'eau, lavage, arrosage...)



Pour la boisson et la préparation des repas, préférer l'eau froide à l'eau chaude sanitaire. Une température élevée favorise la migration des métaux et le développement de bactéries dans l'eau.



Les traitements complémentaires sur les réseaux intérieurs d'eau froide (adoucisseurs, purificateurs, ...) sont sans intérêt pour la santé, voire dangereux, car mal réglés ils peuvent accélérer la dissolution des métaux des conduites, ou mal entretenus devenir des foyers de développement microbien. Ces traitements sont à réserver aux eaux chaudes sanitaires.



Afin de réduire les risques de développement des bactéries et en particulier des légionelles, il est recommandé de :

*maintenir la température de production d'eau chaude à 55°C minimum et à 50°C au point d'usage (douche ...) pour éviter tout risque de brûlure.

*vidanger, détartrer régulièrement les ballons d'eau chaude.

*nettoyer, détartrer les pommes et flexibles de douches, filtres de robinet (à remplacer si l'état d'usure le nécessite).



Toute possibilité de communication entre l'eau d'un puits ou d'un forage privé et l'eau d'adduction publique est interdite (ni vanne, ni clapet).



A faible concentration, les fluorures jouent un rôle dans la prévention des caries dentaires. La consommation de sel fluoré n'est conseillée que pour des teneurs inférieures à 0.5 mg/l. Au-dessus de cette valeur, elle est à proscrire.

Commune de : LA CHAPELLE AUBAREIL

Réseau de LA CHAPELLE AUBAREIL (MAZEAUX)

L'eau distribuée sur ce réseau provient du (des) captage(s) : source les Mazeaux
 L'eau subit un traitement de désinfection au chlore, avant distribution
 Ce réseau de distribution est exploité par : MAIRIE DE LA CHAPELLE AUBAREIL

Qualité bactériologique

La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination

Nbre d'analyses	% analyses conformes
6	100

Qualité Physico-chimique

Nbre d'analyses	% analyses conformes
6	100

	Température A	PH*	Conductivité A 25°C*	Calcium *	Magnésium *	Chlorures *	Sulfates *
Valeur moyenne	11,73	7,63	566,25			9,45	4,85
Norme et unité	25°C	6.5 < pH < 9	180 < cdt < 1000 µs/cm	mg/l	mg/l	250 mg/l	250 mg/l

	Dureté (TH) *	Fluor	Fer total **	Aluminium total	Turbidité **	Chlore résiduel
Valeur moyenne	28,05				0,83	0,35
Norme et unité	°F	1.5 mg/l	200 µg/l	200 µg/l	2 nfu	mg/l

	Nitrates
Valeur moyenne	14,83
Norme et unité	50 mg/l

	Phytosanitaires
Valeur maximale	Résultats inférieurs au seuil de détection
Norme et unité	<0.1 µg/l par substance <0.03 µg/l pour aldrine, dieldrine, heptachlore...

CONCLUSION SANITAIRE

L'eau distribuée en 2010 sur cette collectivité a été conforme aux limites réglementaires de qualité des eaux destinées à la consommation humaine pour l'ensemble des paramètres mesurés.

24068302

Ce document ne peut prendre en compte les situations particulières et les impondérables pouvant survenir ;
 N'hésitez pas à prendre contact avec l'exploitant du réseau, la collectivité, l'ARS pour signaler toute anomalie affectant la qualité du service.
 Pour avoir une information réactualisée (derniers résultats sur votre commune), consultez les sites www.sante-sports.gouv.fr ou www.ars.aquitaine.sante.fr